



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Marina Honta

***Professeure des universités et chercheuse –
Université de Bordeaux et Centre Emile
Durkheim***

COLLOQUE WEBINAIRE
14 NOVEMBRE 2024
**BOUGE TA COMMUNE
ET SES ACTEURS !**



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Liberté
Égalité
Fraternité

La territorialisation des politiques et programmes de promotion de l'activité physique à des fins de santé : ressources locales et points de tensions

Marina Honta

Professeure des universités

Centre Emile Durkheim UMR CNRS 5116

Colloque *Bouge ta commune et ses acteurs* - 14 novembre 2024



université
de BORDEAUX



COLLOQUE WEBINAIRE
14 NOVEMBRE 2024

**BOUGE TA COMMUNE
ET SES ACTEURS !**



Une remise en contexte des objets de recherche : les terrains investigués depuis plus de 15 ans

- Etude de la mise en œuvre de deux programmes nationaux de santé publique : les plans national nutrition santé (PNNS) et « sport, santé, bien-être » (PSSBE). Présentés comme étant à forte dimension interministérielle, ils responsabilisent les acteurs locaux dont les villes et revêtent aussi de forts enjeux de justice sociale.
- Elargissement progressif de la focale pour saisir plus largement les modes de conception et de déploiement de politiques de promotion de la santé par des Villes, métropoles et autres catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), PETR du Grand Libournais comprenant 5 EPCI
- Enquête auprès des coordonnateurs.trices des ateliers santé villes (ASV) en Aquitaine,
- Enquête sur la mise en œuvre des Contrats locaux de santé (CLS) sur plusieurs sites
- Participation à des travaux collectifs / réseaux

COLLOQUE WEBINAIRE
14 NOVEMBRE 2024
**BOUGE TA COMMUNE
ET SES ACTEURS !**

Une remise en contexte des objets de recherche : les terrains investigués depuis plus de 15 ans

- Aux visées compréhensive et comparative, ces études ont été menées au moyen d'observations directes et d'entretiens semi-directifs réalisés auprès d'acteurs institutionnels et de représentants d'organisations mobilisées dans l'opérationnalisation de ces divers dispositifs ou programmes de santé publique (établissements de santé et médico-social, associations des secteurs sanitaire, social et sportif, professionnels de santé, en activité physique adaptée, etc.).
- Privilégiant l'analyse, « par le bas », de l'action en train de se faire, elles ont consisté à identifier comment les acteurs placés en situation d'interdépendance convoquent arguments et savoirs afin de désigner et définir « ce qui fait territorialement problème » et comprendre comment ils produisent du sens pour l'action collective.
- Toutes ces enquêtes s'appuient systématiquement sur un corpus de données issu de la littérature de première main relative à la régulation des politiques de santé (rapports publics, documents-cadres, textes réglementaires et administratifs, etc.).

COLLOQUE WEBINAIRE
14 NOVEMBRE 2024

**BOUGE TA COMMUNE
ET SES ACTEURS !**



Re contextualiser la territorialisation de la promotion de l'activité physique à des fins de santé et les mythes, croyances et mots d'ordre associés

Depuis les années 1980, présence de mesures et de dispositifs plus ou moins incitatifs invitant les communes à s'engager dans les secteurs de la santé et du sport :

- La réforme de décentralisation (1982) plébiscite le rôle des acteurs publics agissant au plus près des populations : vision « enchantée » du territoire qui devient le lieu pertinent de définition des problèmes publics et des modalités de leur traitement. **Mais, pas de transfert explicite de compétence ni en matière de santé ni de sport, donc pas de transfert de ressources (dotations globales de l'Etat)**
- Institutionnalisation de la politique de la Ville / du réseau des villes-santé de l'OMS / des Agences régionales de santé (loi HPST)
- A partir des années 2000, multiplication de plans et de programmes nationaux invitant là encore les acteurs locaux et tout particulièrement les communes à se mobiliser pour promouvoir la pratique de l'activité physique à des fins de santé : PNNS, PSSBE, organisation locale de la prescription d'activité physique, Maisons sport-santé, plan vélo, design actif, 30'APQ, développement des APS en milieu professionnel...

COLLOQUE VEBANAKI
14 NOVEMBRE 2024

**BOUGE TA COMMUNE
ET SES ACTEURS !**



L'ASV et le CLS

Des outils de territorialisation coopérative de l'action publique de santé et de lutte contre les ISS

ASV

- Ministère de la ville / ANCT
- Conçu comme le « 5^{ème} volet » de la Politique de la Ville jusqu'en 2014. Puis volet « cohésion sociale » des contrats de Ville et désormais « pouvant relever des enjeux locaux les plus prégnants »
- Méthodologie **de projet** : **partenariat, transversalité, participation**
- Echelle des quartiers (QPV)
- Rôle essentiel du/de la coordonnateur / coordinatrice

CLS

- Ministère de la santé : loi HPST
- Point de rencontre du PRS de l'ARS et des politiques/projets locaux de santé
- Méthodologie de projet : partenariat, transversalité, participation
- Périmètre de la signature à définir/négocier localement (ARS et élus locaux en présence)
- Rôle essentiel du/de la coordonnateur / coordinatrice

COLLOQUE WEBINAIRE
14 NOVEMBRE 2024

**BOUGE TA COMMUNE
ET SES ACTEURS !**

Re contextualiser la territorialisation de la promotion de l'activité physique à des fins de santé et les mythes, croyances et mots d'ordre associés

Cette territorialisation s'accompagne de mots d'ordre, de prescriptions de rôles, d'effets de cadrage :

- Prône la **démarche de projet, adossée à des instruments contractuels** spécifiques entre, notamment, l'Etat et ses agences, les collectivités territoriales et les intercommunalités (Contrat de ville ; Contrat local de santé, convention territoriale globale (CTG) proposée par la CAF)
- Invite à concevoir une approche à la fois **transversale, territoriale et participationniste** des politiques locales de promotion de l'AP à des fins de santé
- Le déconfinement des savoirs sur les ISTS amène plusieurs types d'organisations (dont OMS) à **promouvoir des enjeux d'équité en santé** : à s'intéresser aux causes fondamentales - les causes des causes -, à investir dans la conception d'environnements favorables à la santé
- Existence de **« cahiers des charges »** qui conditionnent l'attribution de ressources financières mais aussi symboliques (label « ville active du PNNS » ; « Ville active et sportive » ; Terre de Jeux 2024...)

COLLOQUE WEBINAIRE
14 NOVEMBRE 2024
ROUGE TA COMMUNE
ET SES ACTEURS !

Enquêter sur la territorialisation : une réalité bien plus complexe au regard des rapports de force en présence et de la pluralité des rationalités qui la traversent

- Les frontières de ces politiques locales sont difficiles à tracer en raison de la catégorisation instable du « sport-santé »
 - Une revendication différentielle selon les territoires de mener une politique en ce domaine et une mise en œuvre et labellisation variables de pratiques ou dispositifs pourtant similaires
 - La remise en cause de l'organisation sectorielle de l'action publique n'a rien d'évident, ni d'automatique : elle résulte du travail, plus ou moins concerté et pérenne, d'acteurs qui entendent ainsi (re)problématiser un enjeu d'action publique et en infléchir le traitement. Travailler au décroisements sectoriels et professionnels peut ainsi donner lieu à apprentissages cognitifs et organisationnels perçus comme coûteux
 - Des dynamiques locales pouvant être marquées par des logiques concurrentielles sur lesquelles bute la mise en réseau
- Des politiques locales structurellement faibles dans des secteurs d'action publique encore qualifiés de « résiduels »

COLLOQUE WEBINAIRE
14 NOVEMBRE 2024
**BOUGE TA COMMUNE
ET SES ACTEURS !**

Pour conclure

- Les politiques locales de promotion de l'AP à des fins de santé n'échappent pas à la forte hétérogénéité d'engagement des acteurs locaux (publics et privés) inégalement pourvus en ressources/capacités et/ou différemment animés de la volonté d'agir en ce domaine ;
- Parce que « l'obligation morale » d'agir ne se substitue pas toujours à l'absence d'obligation légale de faire, ces politiques, dont l'affirmation est toujours relative, sont rendues possibles par l'intense mobilisation et/ou l'efficacité tactique, dans un contexte donné, d'entrepreneurs de cause (administratifs, politiques, associatifs, professionnels de santé), qui s'affirment simultanément comme des « spécialistes » ou « expert » (exemple d'Alexandre Feltz, médecin et adjoint au maire chargé de la santé publique et environnementale à la ville de Strasbourg) ;
- Ces traits de fragilité ont donné lieu à l'élaboration de dispositifs de régulation (labellisation de prestataires d'APS/d'APA « sérieux », conception de certifications complémentaires) et d'accompagnement des pratiques des metteurs en œuvre (guides, boîtes à outils, kits, fiches de « bonnes pratiques », plateformes collaboratives, etc.) mais là aussi la connaissance et l'appropriation de ces « outils » restent à géométrie très variable.

COLLOQUE NERVA
14 NOVEMBRE 2024

**BOUGE TA COMMUNE
ET SES ACTEURS !**

L'engagement des villes vu par des représentants de l'Etat, de l'assurance maladie

« C'est très difficile de travailler avec les mairies comme ça, alors nous c'est pas facile...eux ils sont très cloisonnés, chacun dans son secteur...Il y a l'adjoint à l'éducation, aux sports, à la jeunesse...avec les mairies c'est difficile parce que justement il y a les élus et le salarié, le technicien... alors si jamais il y a deux services qui n'ont pas les mêmes élus, ça devient très compliqué...Le problème c'est que nous ça nous pèse un peu parce que quand on voit les techniciens, il faut souvent... l'élu a besoin d'être là, alors si c'est pas des élus du même service on va d'un côté pour le sport, on va voir la santé scolaire... alors c'est pour ça que quand quelque chose tourne bien, on continue là-dedans parce que... » (un agent d'une CPAM)

COLLOQUE WEBINAIRE
14 NOVEMBRE 2024

**BOUGE TA COMMUNE
ET SES ACTEURS !**

L'Etat face à ses propres contradictions

« Maintenant j'ai très peur, non j'ai pas peur mais...La venue de l'agriculture dans le champ de la nutrition ne va pas nous faciliter la tâche ; à la fois ça peut faciliter certains financements mais ça peut aussi brouiller les messages... Donc le ministère de l'agriculture plaide pour les produits du terroir, pas pour les produits du PNNS, les produits du tiroir et issus de l'agriculture biologique. Bon, donc produits du terroir, je ne sais pas moi, l'andouillette c'est issu du terroir... Mais on va avoir, oui, on va avoir du mal à... c'est-à-dire le problème c'est que des collectivités territoriales qui découvrent les messages du PNNS, puisque l'on a beaucoup de collectivités territoriales qui ont découvert les messages du PNNS depuis 18 mois disons, et bien quelles, avec leur culture toute neuve là, qu'elles voient arriver des messages qui peuvent être un peu ambigus et avec des financements derrière... » (un agent d'une ARS).

COLLOQUE WEBINAIRE
14 NOVEMBRE 2024

**BOUGE TA COMMUNE
ET SES ACTEURS !**